actu natu

FONDATION Nature & Economie

Le magazine clients à l'attention de
nos membres et personnes intéressées

n° 2 | 2018

**Bienvenue à JardinSuisse!
Notre nouveau partenaire:
l'association suisse
des entreprises horticoles**

**L'OFEV – membre fondateur
et notre clef de voûte
Une rétrospective**

**«Mission B»
Le défi de la SSR pour
davantage de biodiversité**

**Un écrin de verdure pour
un quartier contemporain
«Im Waldpark»: la nature
comme valeur ajoutée pour
l'habitat**

Bienvenue à JardinSuisse!

L' Association suisse des entreprises horticoles, nouveau partenaire de la Fondation Nature & Économie. En synergie avec JardinSuisse: pour davantage de nature dans les jardins privés.

Texte original: Manja Van Wezemael

Il existe en Suisse environ 1 million de maisons particulières dont les jardins couvrent une surface d'environ 46 000 ha. Elles sont concentrées surtout dans la région du Plateau, relativement pauvre en espèces. C'est pourquoi leur rôle est d'autant plus important dans la promotion de la diversité biologique.

L'avenir du jardin privé

Pour développer ce potentiel encore peu exploité, la Fondation Nature & Économie, en collaboration avec JardinSuisse - l'association suisse des entreprises horticoles - , lance un label pour les jardins privés proches du naturel. Le but étant l'accroissement de la biodiversité, le développement des connaissances et de l'expérience professionnelles des jardiniers et paysagistes en termes de réalisation et d'entretien de jardins naturels.

Fort de cet engagement, JardinSuisse souhaite développer la responsabilité du secteur horticole pour l'état de la biodiversité en Suisse.

Différents sondages démontrent que la population suisse souhaiterait bénéficier de davantage de nature autour de chez soi. Lorsqu'on présente des images de différents types de jardins, ceux qui sont plus riches en espèces sont perçus comme étant plus attractifs que les jardins conventionnels, pour autant qu'ils ne paraissent pas trop sauvages et désordonnés.[1] D'après un sondage sur l'immobilier de l'été 2018, 70 % de la population aurait une préférence pour un jardin aménagé et entretenu de manière naturelle et favorable également aux lézards, ou aux papillons.[2]

Un coup de pouce pour les papillons

On peut par exemple privilégier les arbres, arbustes et vivaces indigènes, transformer un gazon en prairie ou augmenter la diversité en structures naturelles. Les plantes indigènes font partie d'un fragile réseau qui s'est tissé pendant des siècles, un ensemble d'interaction entre la roche et les organismes qui ont formé un sol entre bactéries, champignons, lichen, plantes, insectes, oiseaux, mammifères, etc., dans un équilibre toujours délicat avec le climat local.

Plus un jardin est riche en fleurs, arbustes et arbres indigènes, plus la faune peut s'y développer. Un jardin conventionnel, sans plantes indigènes, n'abrite ni oiseaux, ni hérissons; tout au plus quelques abeilles égarées sur les fleurs d'un buddleia.

1 «Nous nous réjouissons d'employer notre expertise pour amener davantage de biodiversité dans les jardins. La nouvelle certification pour les jardins particuliers est un outil idéal pour garantir la qualité et la durabilité.» Tobias Meyer, Comité central de JardinSuisse, membre du Conseil de fondation Nature & Économie.

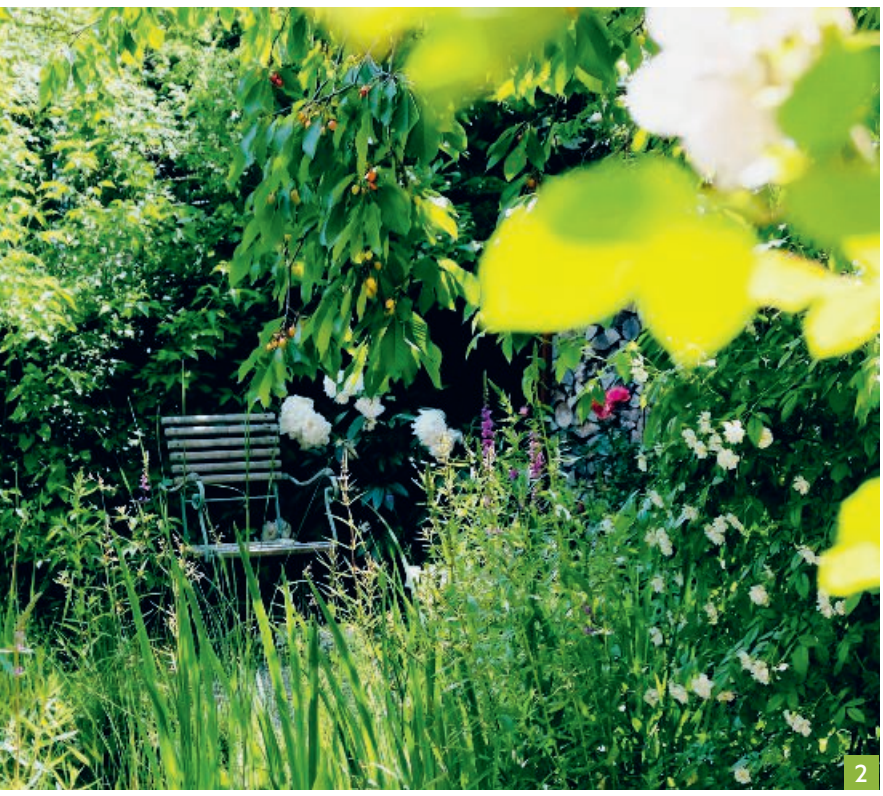

2 Un jardin qui invite à la rêverie. Source: Winkler Richard jardins naturels.

«La beauté est un jardin sauvage … ». Anne Rice

Un jardin doit-il nécessairement devenir une jungle foisonnante ? Seulement si c'est le souhait du client! Un jardin naturel doit tout d'abord faire plaisir: une table pour se réunir autour d'un repas, un coin intimiste pour la lecture, des fleurs multicolores pour le plaisir des sens ? Une surface de gazon fleuri pour s'amuser, de l'eau ou peut-être un grill? Tout cela peut trouver sa place au milieu de la flore sauvage.

Les critères du nouveau label pour les jardins privés sont les mêmes que pour les surfaces d'activité, le logement, les écoles ou les gravières: au minimum 30 % de la surface doivent être proche du naturel. C'est à dire: des surfaces perméables; des plantes indigènes et adaptées à la situation, favorables à la faune sauvage; et un entretien sans produits phytosanitaires. Les milieux proches du naturel peuvent ainsi pleinement s'épanouir tout en partageant l'espace avec des plates-bandes ou un gazon de jeu.

Transmettre le virus du jardin naturel

De plus, des chercheurs ont découvert que le style de jardin que les habitants de quartier de villas privilégient, dépend en premier lieu de celui des voisins. Aussi, si nous souhaitons amener davantage de vie dans nos jardins, il nous sera difficile d'y parvenir jardin par jardin. Nous avons avantage à «contaminer» tout un voisinage! De cette façon, la probabilité de pérenniser un nouveau style de jardin naturel sera, selon les auteurs de cette étude, beaucoup plus élevée.

C'est l'idée sous-jacente de la collaboration entre JardinSuisse et la Fondation Nature & Économie. Notre objectif est, qu'avec le temps, il devienne évident d'aménager des surfaces dédiées à la nature, dans chaque jardin. Ainsi, au niveau suisse, nous contribuerions sensiblement à un maillage d'espaces proches du naturel, favorable à la biodiversité, et formons un réseau de spécialistes du jardinage naturel sachant, sans beaucoup d'effort, mais avec beaucoup de plaisir, considérer leur jardin comme faisant partie intégrante du Jardin planétaire.

Vous souhaitez déjà faire certifier votre jardin ? Prenez contact avec votre jardinier ou votre paysagiste, ou directement avec la Fondation Nature & Économie.

[1] Lindemann-Mathis und Mary 2013, cité dans Hotspot. Des jardins pour la biodiversité; BiodiverCity, NFP 54, WSL 2016.

[2] À disposition auprès de la Fondation Nature & Économie.

Éditorial

Le dernier baromètre de l'immobilier de la NZZ et Wüest Partner montre que 70 % de la population sondée souhaite que leur jardin soit accueillant, autant pour les oiseaux ou les papillons que pour l'Humain et 90 % des sondés sont favorables à un entretien sans produits phytosanitaires.
Pourquoi ce plaisir de la nature n'est-il pas encore observable dans tous les jardins ? Parce que, dans notre culture du jardin, le gazon et un entretien parfaits représentent toujours un symbole de statut social, adoptés sans beaucoup de réflexion par de nombreux clients et paysagistes. Mais c'est en train de changer. Les gens souhaitent «vivre» leur jardin, ressentir les saisons en toute conscience, s'y installer avec un livre et se réjouir du bourdonnement des insectes, du gazouillis des oiseaux ou du bruissement des feuilles.
Nous sommes ravis que, dès à présent, la Fondation Nature & Économie travaille en collaboration étroite avec son nouveau partenaire l'Association suisse des entreprises horticoles JardinSuisse. Ensemble nous souhaitons soutenir les propriétaires de jardins dans leur désir de davantage de nature. Celle ou celui qui le souhaite, peut maintenant témoigner de son attachement pour son jardin naturel, avec la nouvelle certification pour les jardins privés.

Cordialement,
Manja Van Wezemael, Directrice de la Fondation Nature & Économie.

L'OFEV – membre fondateur et notre clef de voûte

Sans l'Office fédéral de l'environnement, pas de Fondation Nature & Économie. Tout simplement. Petit rappel historique sur les raisons qui ont amené des associations professionnelles et l'ancien Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage à fonder un partenariat public-privé.

La gravière d'Oensingen, appartenant à Aebisholz AG, est l'une des premières gravières certifiées par la Fondation Nature & Économie. Le label attestant des qualités naturelles d'un site a été remis pour la première fois en 1998.

Texte original: Manja Van Wezemael

En 1995, à l'occasion de l'Année européenne de la conservation de la nature, les responsables de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage OFEFP (actuellement OFEV) ont eu l'idée d'un appel à projets, adressé à la population, aux entreprises et aux associations de protection de la nature, destinés à promouvoir la biodiversité indigène. Le résultat fut impressionnant: 750 projets de qualité furent reçus et bénéficièrent de financements issus d'un fonds ad-hoc. Mais un secteur brillait par son absence: celui de l'économie, qui n'avait pas remis un seul projet. L'OFEFP qui ne pouvait l'admettre, chercha donc une alternative pour motiver l'économie à participer.

L'énorme potentiel des sites d'activité

L'éclair de génie vint des initiateurs de l'actuelle fondation, du directeur de l'Union des arts et métiers de Bâle-Ville de l'époque, Christoph Eymann, et de Reto Locher et Urs Hintermann qui dirigeaient chacun une entreprise de conseil en environnement et qui étaient réputés savoir fédérer des partenaires les plus éclectiques pour mener des projets prometteurs. Ils identifièrent que le potentiel de promotion de la biodiversité sur les sites des entreprises était considérable. C'est donc là qu'ils se sont mis à la tâche, en collaboration avec l'Office de l'environnement et l'économie.

Le premier partenaire économique fut l'industrie suisse du gravier et du béton qui souhaitait volontairement promouvoir la biodiversité dans ses gravières et ses carrières, bientôt rejoint par l'association suisse de l'industrie gazière. La Fondation était née. Son objectif: offrir autant d'espace que possible à la nature sur les sites d'activité et les sites d'extraction des entreprises de Suisse. Les sites gérés selon les critères définis par la Fondation pouvaient obtenir une certification et un accompagnement, tout en étant audité tous les trois à cinq ans.

La clef du succès: des partenariats de longue durée

La Fondation fut créée officiellement en 1996 et depuis lors, plus de 550 sites ont été certifiés. La Fondation se développe et explore de nouveaux créneaux, toujours en étroite collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement. Au fil des ans, de nouveaux partenaires comme Migros, Losinger Marazzi SA, Winkler Richard AG et, tout dernièrement, JardinSuisse (voir en pages 2 et 3) ont rejoint la Fondation.

Depuis lors, d'autres types de sites que ceux des entreprises et gravières, comme des aires d'habitat ou des écoles ont été certifiés, et depuis trois ans il est également possible d'obtenir le label (pré-certification) pour des planifications d'aménagements paysagers naturels.

L'Office fédéral de l'environnement, actuellement représenté au sein du Conseil de Fondation par Hans Romang, Chef de la division Espèces, écosystèmes, paysages, joue toujours un rôle important et actif dans le travail et les orientations prises par la Fondation.

Nos sites certifiés mis au défi par la SSR

Réalisez des mesures en faveur de la nature et montrez-les à la Suisse entière !

Nicole Graber

Tous en piste pour «**Mission B**»? Prêts à mettre les mains dans la terre pour contribuer à biodiversité en Suisse ? La SSR, radio et télévision suisse, propose à l'ensemble des acteurs et de la population suisse, de

se mobiliser, en (re)créant 1 millions de m^2 de surfaces proches du naturel dans un laps de temps défini.

Vous êtes vivement appelés à y participer. À partir du 20 mars 2019 et jusqu'au 21 septembre 2020, vous aurez le temps, par exemple de planter une haie vive d'arbustes indigènes, de transformer durablement une partie d'un gazon en une prairie riche en fleurs, de libérer un espace de ses plantes néophytes envahissantes, de transformer une toiture «grise» en toiture végétalisée extensive, ou de réaliser d'autres mesures originales en faveur de la biodiversité.

Les projets mis en œuvre à partir du 20 mars 2019 pourront être diffusés sur une plateforme web et, s'ils sont novateurs, inspirants, insolites ou qu'ils recèlent un grain de folie, et qu'ils sont choisis par la SSR, faire l'objet d'un reportage radio et/ou télédiffusé.

La Fondation Nature & Économie vous propose donc de lui faire part de vos projets, ou d'appuyer votre démarche, par exemple en identifiant quelles surfaces pourraient faire l'objet de quelles mesures en faveur de la nature. Cela pourrait également être l'occasion de réaménager ou de modifier l'entretien d'un nouveau site, puis de le faire certifier. Toutes les idées sont les bienvenues !

Un nouvel outil grand public, bientôt disponible: en savoir davantage sur les plantes et leur origine, grâce à la nouvelle application «Floretia» fait également partie du projet.

En citant le nom de code de l'opération en Suisse alémanique: **chaque mètre carré** de nature **compte!** Alors que vous soyez une petite ou une grande entreprise, une gérance immobilière, une école ou un particulier, participez avec nous à ce magnifique défi! N'est-ce pas là une bonne résolution pour 2019 ? Davantage d'informations directement auprès du secrétariat de la Fondation Nature & Économie.

Billet d'humeur

Les jardins ne sont pas des réserves naturelles

Texte original de Reto Locher

Ce malentendu est très répandu, autant chez les jardiniers que chez les protecteurs de la nature: pour nombre de jardiniers, un jardin naturel est un lieu chaotique et sauvage, donc pas un jardin, alors que bien des protecteurs de la nature considèrent un jardin comme étant naturel seulement s'il est sauvage et chaotique, que personne n'y intervient et qu'on laisse libre cours à la nature, comme c'est le cas dans beaucoup de réserves naturelles.

Nous voyons les choses d'une autre manière: pour nous, un jardin naturel doit autant à la nature

qu'à la civilisation. Qui dit jardin, dit aménagement, dit culture, dit lieu de ressourcement; un lieu où la nature doit également disposer de l'espace nécessaire à son épanouissement. Culture du jardin et nature doivent former une relation équilibrée, ce qui engendre une tension. Et c'est précisément de cette dualité entre ordonnancement et anarchie que naît l'attrait d'un jardin naturel.

C'est la raison pour laquelle il est possible de demander notre certification, pour autant qu'au moins 30% de la surface soit proche du naturel. Nous n'en demandons délibérément pas davantage, car le contraste entre nature et aménagement est tout à fait souhaitable. Nous exigeons simplement un entretien adéquat, sans produits phytosanitaires, avec une attention particulière à la non prolifération des néophytes invasives et qui privilégie la diversité des milieux.

Un écrin de verdure pour un quartier contemporain

1 En plus d'une place de jeux, les enfants disposent d'une cabane, d'où ils peuvent observer leur environnement.

2 Les quatre immeubles d'habitation abritent 42 appartements de 2.5 à 5.5 pièces.

Photo: Strüby Konzept AG

Des logements de haute qualité au milieu d'un important écrin de verdure et une consommation d'énergie réduite: l'ensemble immobilier d'AXA «Im Waldpark», dans le canton de Zoug en est une illustration.

Texte original: Urban Henzirohs, AXA

D'entrée de jeu, l'ensemble immobilier «Im Waldpark» réalisé par AXA à Hagendorn près de Cham (ZG) a misé sur la durabilité et sur un aménagement extérieur proche du naturel, aussi parce que le village de 2200 habitants en périphérie duquel ont été construit les 4 immeubles d'habitation est situé idéalement: entre prairies, forêts et la rivière de la Lorze.

Bois suisse et géothermie

Comme pour l'ensemble des nouvelles construction de AXA, beaucoup d'importance a été donnée aux enjeux écologiques. Ainsi, l'assureur suisse souhaite-t-il, d'ici 2030, faire certifier avec un label pour la construction durable 75 pourcents de tous ses bâtiments. Les bâtiments de Hagendorn sont construits en bois certifié, de provenance suisse et transformé en Suisse. Cela permet non seulement de soutenir l'artisanat national, mais également une filière de ressources renouvelables. «Im Waldpark» a ainsi obtenu le label «bois suisse» et un certificat CO^2. L'ensemble des bâtiments sont construits selon les standards *Minergie* et sont certifiées *Minergie*. Les charges sont modestes, car la consommation d'énergie des bâtiments est faible, notamment grâce à leur isolation périphérique efficace. Le chauffage est géothermique et l'aération contrôlée assure une bonne circulation de l'air dans les appartements.

Des progrès technologiques favorables à la rentabilité et à l'écologie

L'essentiel de la consommation d'énergie des quatre bâtiments est produite par des panneaux photovoltaïques installés sur les toitures. Les locataires forment ainsi, selon la nouvelle mouture de la Loi sur l'approvisionnement en énergie (LAEE), une communauté d'autoconsommation, grâce à laquelle ils peuvent disposer directement du courant produit en toiture. Cette solution a l'avantage que le courant est utilisé de manière plus rationnelle et que les procédures administratives sont réduites, avec un effet positif sur la facture d'électricité. Aussi, selon Christian Wenger, *Senior Asset Manager* chez le propriétaire immobilier AXA: « Cet ensemble bâti possède un caractère novateur et nous nous réjouissons de l'expérience que nous allons en tirer. Car AXA prévoit de fonder de nouvelles communautés de ce type, pour d'autres ensembles bâtis.»

Plantations indigènes de A à Z

«A Waldpark, beaucoup d'importance a été donnée à la qualité des aménagements extérieurs, il y a beaucoup d'espace, dont les enfants peuvent profiter» ajoute Valeria Bianco, responsable chez AXA des aspects concernant la durabilité. «En plus de la place de jeux réalisée en matériaux naturels, on a aussi construit pour les enfants, une cabane, depuis laquelle ils peuvent observer leur environnement.» Sur l'ensemble de la surface n'ont été plantées que des essences, des vivaces et des plantes grimpantes indigènes. On y trouve par exemple des érables champêtres, de la viorne aubier, du lierre ou des vernes. Cela permet de promouvoir la diversité biologique, et les habitants ont la possibilité d'établir un contact privilégié avec la nature.

«Ce projet immobilier montre qu'une construction écologique et un aménagement proche du naturel ne sont pas une utopie, mais qu'ils offrent aux habitants la possibilité d'habiter des logements modernes, lovés dans un cadre naturel», reprend Christian Wenger, «c'est pourquoi nous nous réjouissons particulièrement que notre aménagement soigné ait obtenu le label de la Fondation Nature & Économie.»

Bonnes pratiques

Échelle à amphibiens

Pendant leurs migrations, les amphibiens rencontrent régulièrement des infrastructures d'évacuation des eaux. Il leur arrive ainsi de tomber dans des bouches de canalisation ou, par temps sec, de se retrouver pris au piège dans des mares asséchées. Bien qu'en Suisse toutes les espèces d'amphibiens soient protégées, de nombreux individus meurent ainsi chaque année. Afin de leur épargner ce sort, il est judicieux d'installer des échelles adaptées aux sorties des puits et des canalisations, ou aux bords des bassins. Grâce à ces échelles, les batraciens ont la possibilité de ressortir d'eux-mêmes.

La méthode présentée ici, simple et peu coûteuse, peut être installée sur de nombreux types d'ouvrages et convient très bien aux amphibiens: une natte géotextile (sans feutre ou renforcement métallique supplémentaires) est fixée verticalement le long d'un puits ou au bord d'un bassin. Cette natte aux mailles tridimensionnelles permet aux espèces de petite taille - comme le Sonneur à ventre jaune - ou de taille plus importante - comme le Crapaud commun - de ressortir de leur piège.

L'avantage de cette méthode est son montage fort simple: une bande de natte de drainage de 30 cm de large est fixée directement au bord du bassin ou sur la grille du puits et s'étend jusqu'à son fond. Pour les longueurs plus importantes, la natte est lestée, afin qu'elle atteigne bien le fond du bassin ou du puits. Dans les meilleurs cas, les sorties de ces échelles sont situées à proximité de cachettes, comme des buissons ou des tas de branches ou de pierres, afin que les batraciens puissent ressortir à l'abri de leurs prédateurs.

Il est possible de se procurer ce type d'échelle à batraciens par exemple chez Sytec: www.sytec.ch/fr/produits/protection-de-la-faune.

Une cordiale bienvenue à Beat Flach

«J'aime être dans la nature. Toutefois, la plupart du temps, je travaille dans les agglomérations, les villes, les bureaux et les salles de réunion. Je suis d'autant plus heureux de chaque parcelle qui évoque un peu de nature sauvage et de vie dans mon environnement quotidien. Ces petites et grandes perles qui brillent au milieu du béton, de l'acier et de l'asphalte, là où les insectes bourdonnent et les buissons et les hautes herbes forment de petites oasis de biodiversité. La Fondation Nature & Économie encourage l'aménagement de tels lieux et c'est un grand plaisir pour moi d'y participer».

Nous sommes ravis que Beat Flach ait repris la présidence de la Fondation Nature & Économie depuis le 14 septembre 2018. Le conseiller national argovien vert-libéral est juriste à la société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) et titulaire d'un CAS en aménagement du territoire à l'EPFZ. Il a débuté sa carrière professionnelle en tant que matelot de navigation fluviale sur le Rhin. Après différents postes et formations continues, il est aujourd'hui principalement actif dans le domaine du droit de la construction. Son expérience dans des domaines très divers et à différents niveaux hiérarchiques lui permet d'être davantage à l'écoute des points de vue les plus différents et à prendre des décisions de manière clairvoyantes. Beat Flach est marié et père d'un fils.

Le principe que Nature & Économie soient liées est pour lui une évidence. Sa personnalité pragmatique et constructive s'est déjà manifestée lors de ses premières missions pour la Fondation.

Le Conseil de Fondation et les bureaux régionaux se réjouissent de la collaboration avec Beat Flach et sont persuadés qu'il saura mettre à contribution sa longue expérience et ses contacts au sein des domaines de la planification et de la construction pour encore davantage de diversité biologique dans nos environnements de travail, d'habitat et de loisirs.

Toute notre gratitude à Christine Häsler

Christine Häsler, la prédécesseure de Beat Flach, élue au printemps dernier au Conseil d'État de Berne a, dû renoncer à son mandat de présidente de notre fondation. Le Conseil de Fondation et les bureaux régionaux se réjouissent de l'élection de Christine Häsler au poste de Conseillère d'État et la remercient de tout cœur pour l'excellente collaboration et pour son engagement en faveur de la nature dans l'espace urbain. Ils lui souhaitent plein succès pour les nouvelles tâches auxquelles elle s'est attelée depuis le mois de juin déjà.

Impressum

Édition
Fondation Nature & Économie
Case postale 306
1820 Montreux 2
Téléphone 021 963 64 48
info@natureeteconomie.ch

Coordination, traductions, adaptations
Rebecca Eggermann, Nicole Graber

Rédaction
Fondation Nature & Économie

Concept graphique
Feinmass Kommunikationsdesign

Photos
Portraits: Monique Wittwer, Lucerne
Page de titre: Winkler & Richard AG
Autres: Fondation Nature & Économie